



Honoraire sur assignation pour défaut de construction

Par StephduVar

Bonjour,

Nous avons entamé une procédure il y a déjà deux ans, et nous sommes en train de changer d'avocat.

Nous avons trouvé quelqu'un qui répond à nos attentes mais dont les honoraires nous semblent élevés : un forfait de 5200 euros + 10% de toutes sommes gagnées.

Nous sommes ok sur le forfait, mais inquiet sur le pourcentage : il y a de très gros travaux en jeu, plus de 400KE. Si nous lui donnons 40KE, nécessaire aux travaux, comment boucler notre budget travaux ?

Nous lui en avons fait part, il est ouvert à la discussion. Il a proposé quelque chose comme 15% sur les préjudices, mais cette solution lui plait moyennement, dans le sens où les préjudices, c'est quitte ou double.

Il nous propose de lui faire une contre-proposition. Nous voudrions trouver la balance juste entre garder le nécessaire pour les travaux et un peu de préjudice et le motiver à nous défendre avec vigueur.

Avez-vous des conseils sur le sujet ?

Merci par avance